

Assemblée, aujourd'hui réunie à Bordeaux, a déjà rempli son premier but. Elle a, par sa présence même, montré à l'Europe que la France était une nation consacrée, au maintien de laquelle était intéressée la société européenne tout entière.

Un autre devoir plus grave, plus hardi, plus douloureux, incombe aux représentants de la France.

Quelques douces que puissent être les conditions auxquelles la paix sera obtenue, et nous aimons à nous bercer de l'espoir de les voir adoucies par la nature même de cette Assemblée, nos représentants n'en auront pas moins la douloureuse obligation de conclure la paix au nom d'une France vaincue.

Au souvenir de cette Assemblée, quelque sympathique qu'elle puisse être aux hommes d'ordre, se rattacher toujours, et quand même, le souvenir d'une France qui souscrit aux volontés de son vainqueur.

Quoi qu'elle fasse, quoi qu'elle essaye, cette Assemblée là ne sera jamais populaire parmi nous.

Dès que la paix sera signée on criera à la trahison, on essaiera de soulever les masses.

De cette conclusion de la paix, les partisans de tous les abus feront comme un catapulte au moyen duquel, surexcitant la fibre nationale et l'orgueil humilié de la France, ils enseveliront sous les ruines de l'amour-propre français quiconque aura apposé sa signature au bas de cet acte de paix qui fera saigner nos cœurs.

Certes, c'est faire acte d'abnégation que de siéger dans une Assemblée à laquelle incombe un si fatal devoir. Mais, c'est là notre conclusion, il ne faut pas qu'au lendemain de cette signature, la France conservatrice se trouve comme décapitée. Il ne faut pas qu'au lendemain de cette signature, les ennemis de l'ordre, ceux qui se préparent à une curée nouvelle, puissent renverser M. Thiers pour avoir apposé sa signature au bas de ce traité de deuil!

C'est un devoir pour l'Assemblée de couvrir, dans l'intérêt de notre conservation, le nom de Thiers. DE B.

La journée du dimanche 26 à Paris

Depuis vendredi, des manifestations ayant pour but de célébrer l'anniversaire de la révolution du 24 février 1848, ont lieu place de la Bastille; mais jusqu'ici l'affluence n'avait pas été aussi considérable que celle que nous avons constatée pendant toute la journée d'aujourd'hui, dimanche, au pied de la colonne de Juillet.

Depuis dix heures du matin jusqu'à six heures du soir, on n'a pas cessé de voir défiler des détachements de gardes nationales accompagnés de leurs officiers, précédés les uns de la musique du bataillon, les autres des tambours et des clairons.

Vers midi, les quatre faces de la base de la colonne commencent à se garnir de couronnes d'immortelles disposées en croix, de fanions et de drapeaux. A chacun des mascarons qui se trouvent sur les bandeaux du fût, et qui servent à donner du jour dans l'escalier, on voit des couronnes suspendues.

Sur la plate-forme du chapiteau, les grilles du pourtour sont complétement garnies de drapeaux ornés d'un crêpe. Une couronne a été placée dans le bras droit du Génie de la liberté; une autre, entourée d'un long crêpe noir flottant au gré du vent, est posée sur la tête du Génie.

Nous voyons défiler successivement des détachements des 209e, 73e, 60e, 56e et 211e bataillons de la garde nationale. Personne n'était armé. Quelques officiers seuls portaient leurs sabres.

Pour chaque bataillon, la manifestation s'accomplit absolument de la même manière: les délégués, précédés des tambours et des clairons ou des musiques, et accompagnés des officiers et des drapeaux, pénétrant par

la porte faisant face à la rue Saint-Antoine; ils défilent autour de la colonne, à l'intérieur des grilles, et arrivent sur le pourtour du socle en marbre en gravissant des échelles de gazier. Des commissaires, portant sur la poitrine en guise de signe distinctif une cocarde rouge, prennent les couronnes et les drapeaux sur lesquels sont inscrits les numéros des compagnies et du bataillon qui viennent de participer à la manifestation.

Lorsque les couronnes et les drapeaux sont fixés à l'endroit indiqué, le commandant du détachement se découvre, on bat aux champs, la musique, quand celle-ci accompagne le détachement, exécute un air patriotique, et les cris de: Vive la République! sont répétés de toutes parts. Parfois il arrive que l'un des officiers prononce ou lit un petit speech qui a généralement pour objet de déclarer que le peuple de Paris, par respect pour la mémoire des illustres victimes qui ont succombé en défendant la liberté, entend défendre la République jusqu'à la mort.

Chacun redescend par l'une des deux échelles qui servent à monter sur le socle, puis on se range sur la place et l'on regagne son quartier en bon ordre.

A notre arrivée, un officier du 134e bataillon exalte la « République universelle, qui doit régénérer le monde. » Un officier du 56e bataillon traite en deux mots le même sujet.

Après lui, un officier du 238e bataillon prononce une allocution qui obtient un certain succès dans la foule. « Les exploitateurs du monopole, dit-il, semblent croire que le peuple est toujours en tutelle. Ils paraissent oublier qu'il s'est quelquefois réveillé subitement et qu'il a su faire acte de majorité, quand il s'est affirmé en 93, en 1830, en 1848, ainsi qu'en 1870.

Il termine son discours en déclarant que le peuple de Paris « veut lutter à outrance au nom de la République, afin de n'être pas prussien. »

A ce moment, un individu coiffé d'un képi à bande rouge, assez semblable à ceux que portent les gardiens de la paix mobilisés, et vêtu d'une capote grise dont chaque manche est ornée de deux galons d'or, insignes du grade de sergent-major, qui se tient en dedans de la grille, attire l'attention de l'officier du 238e bataillon; on chuchote en le désignant. Quelques gardes nationaux se dirigent vers lui et l'interpellent assez vivement sur le motif de sa présence. Immédiatement les cris: « C'est un mouchard! c'est encore un agent de Piétri! enlevez-le donc! » se font entendre.

A la suite d'un court colloque pendant lequel on parvient difficilement à faire taire ceux qui accusent le sergent-major d'être un agent de police, celui-ci demande la parole. Le silence s'établit; l'orateur se découvre et explique qu'il est arrivé hier soir des départements. Il pourrait presque se dire délégué des départements, car il a beaucoup vu et sait beaucoup de nouvelles; en outre, par les renseignements qui lui sont parvenus de tous les côtés, car il connaît énormément de monde... Ce début paraît étonner la foule. L'orateur s'en aperçoit et s'écrie: « Ce que je vous dis ne doit pas étonner les personnes qui me connaissent; elles ne vous étonneront pas davantage quand je vous aurais fait connaître mon nom. Je m'appelle Budaille. »

L'orateur est immédiatement l'objet d'une démonstration sympathique de la part de ceux qui, un instant auparavant, le traitaient de mouchard. Quant à son discours, il peut se résumer ainsi: « Si Gambetta n'a pas réussi, si nos troupes n'ont pas été victorieuses en province et à Paris, si l'ennemi n'a pas été repoussé, et si la capitale n'a pas été débloquée, c'est parce que le gouvernement de la défense nationale a trahi. »

Le citoyen Budaille annonce qu'il a les mains pleines de preuves à l'appui de son assertion; il les produira une autre fois et autre part qu'à cette tribune en plein air, parce qu'il n'a pas assez de temps pour le faire.

A cet instant, des clamours, des vociférations sinistres, partant de la rue Saint-Antoine, viennent faire diversion. Nous voyons un groupe de deux ou trois cents personnes conduire ou plutôt traîner un individu assez bien vêtu, ayant la tête nue et que tiennent au collet deux chasseurs à pied. Cent voix crient à la fois: « A l'eau! à l'eau! c'est un mouchard de Piétri! » D'autres crient: « Ah! ils se figurent qu'ils vont recommen-

cer leurs jeux de casse-tête! pas de pitié! il faut faire un exemple qui nous débarrasse des mouchards. »

S'il faut en croire les on-dit de la foule cet individu avait été vu un crayon à la main, prenant note des numéros des bataillons arrivant sur la place. Interpellé à ce sujet par des chasseurs à pied, il aurait répondu que cela ne le regardait pas. Ceux-ci l'auraient appelé mouchard, et il aurait frappé un des militaires avec un casse-tête. On se serait jeté sur lui, on l'aurait fouillé et aurait alors trouvé dans les poches de son paletot un revolver ainsi que des papiers émanant de la préfecture et indiquant qu'il appartenait à la police. Cette découverte aurait excité une colère qui n'aurait pas tardé à dégénérer en une exaspération furieuse qu'il devenait extrêmement difficile de calmer.

Le malheureux fut traîné du côté du canal, et l'arrêt de la foule allait être exécuté sans miséricorde, lorsque des citoyens plus calmes eurent la bonne pensée de pousser la foule devant le poste, où pénétrèrent l'individu arrêté et quelques uns de ceux qui le conduisaient. L'officier qui commandait la compagnie de garde nationale de service (94e bataillon) fit fermer les grilles.

Les deux quais se garnissaient de milliers de curieux. Un millier d'autres stationnaient devant le poste et réclamaient le prisonnier ou l'exécution de la sentence. L'officier monta sur la grille, et expliqua à la foule que son devoir était de garder le prisonnier, afin de le faire envoyer à la préfecture; il engageait donc le public à se calmer. On ne tint aucun compte de ses exhortations. On cria: « C'est cela, ils vont le faire échapper! Qu'on nous le rende! »

Les chasseurs à pied escaladèrent la grille et s'introduisirent dans le poste; d'autres citoyens en firent autant. Le poste ne tarda pas à être envahi, et on reprit le prisonnier que l'on put cette fois encore sauver en l'entraînant de l'autre côté de la place, près de la rue de la Roquette. Mais les furieux, s'excitant les uns les autres, n'étaient point satisfaits; ils poussaient les cris de: « Tapez dessus! il faut l'assommer! Ne le laissez donc pas aller par là! Il faut le noyer! »

Pendant ce temps, les coups de poing et les coups de pied pleuvaient sur le prisonnier qui, à ce moment, était plus mort que vif, et dont l'attitude aurait cependant dû exciter la commisération de ceux qui le maltraitaient.

Chose inouïe, à cette heure-là, une heure, il pouvait y avoir sur la place de la Bastille environ vingt mille personnes. Les forcenés qui réclamaient la mort de la victime n'étaient pas de plus de quatre ou cinq cents, et encore y avait-il parmi eux deux cents gamins. Eh bien! cette minorité l'a emporté. On a repoussé le prisonnier vers le boulevard Bourdon. Là il a supplié qu'on lui permit de se brûler la cervelle. Les chasseurs à pied, qui n'avaient pas cessé de le tenir au collet, le firent monter sur un banc un peu plus loin que le bâtiment du grenier d'abondance, et postèrent à la foule cette question:

Voulez-vous permettre au prisonnier de se brûler la cervelle avec son revolver? — Non! non! répondirent deux cents voix éraillées, à l'eau! à l'eau! il n'aurait qu'à tirer sur quelqu'un! ne lui rendez pas son revolver!

Le cortège s'avança par le quai Henri IV. La rage des forcenés avait redoublé. Ils poussaient la cruauté jusqu'à prévoir le cas où la victime pourrait savoir nager et par suite échapper à la mort. Ils prirent la précaution, sur la berge, de gâtonner leur prisonnier et de lui attacher solidement les bras et les jambes. On le porta comme un véritable paquet en passant sur les péniches amarrées à cet endroit et on le laça à une assez grande distance dans la Seine.

Nous ne saurions trop le répéter, un pareil acte, a pu être commis impunément en présence de plusieurs milliers de spectateurs qui se bornaient à assister paisiblement à toutes les péripéties de ce drame émouvant. Le courant n'a pas tardé à entraîner le corps du malheureux. Des misérables, poussant la férocité dans ses dernières limites, lui jetaient des pierres et s'armaient de bâtons pour repousser le corps que le courant ramenait près des bords.

A plusieurs reprises, les pilotes de deux bateaux-mouches se sont approchés de façon à pouvoir jeter la bouée de sauvetage, mais chaque fois on leur cria de se retirer. Et comme ils ne tenaient pas compte de ces cris, on leur adressait des menaces violentes. Ne

paraissant pas bien comprendre ce qui se passait, ils ont fini par s'éloigner.

La victime de ce crime odieux a été entraînée sous l'estacade qui existe à la pointe de l'île Saint-Louis, où elle a disparu. Les recherches qui ont été faites ensuite pour retrouver le corps sont restées infructueuses. Ces horribles scènes n'ont pas duré moins de deux heures.

Sur le quai Henri IV, deux personnes, ayant hautement blâmé ce qui venait de se passer, sont luées et poursuivies par une bande de gamins. Ce n'est pas sans peine que ces honorables citoyens parviennent à échapper aux cris de: « A l'eau! à l'eau! C'est un mouchard! » proférés contre eux. Rue du Petit-Musc et rue Beautreillis, on poursuit d'autres individus que l'on accuse encore d'appartenir à la police. Presque au même moment, un fait semblable se produisit boulevard Beaumarchais.

Nous revenons place de la Bastille, et nous voyons successivement défiler des détachements des 74e 163e, 77e 219e bataillons; la 7e compagnie du 183e, qui est précédée d'un fanion vert, au milieu duquel figure le bonnet rouge phrygien, avec une cocarde tricolore; le 133e, précédé d'un drapeau noir sur lequel sont inscrits ces mots: « La République ou la mort! » Ce drapeau est hissé à la grille du chapiteau, à côté d'un autre également noir, appartenant à un bataillon dont nous ignorons le nom, et qui porte cette inscription: « Libre pensée. — Deuil politique! » Viennent successivement des détachements du 10e, du 5e bataillon de marche, des 36e, 19e 207e, 65e, 191e, 27e, 160e, 118e, 170e, 182e; la loge l'Alliance du rite écossais; des gardes mobiles du 5e bataillon de la Seine, des zouaves, des franc-tireurs, douze soldats du 4e bataillon du 20e de ligne; des gardes nationaux du 14e arrondissement (Montrouge), des détachements des 64e, 52e, 158e, 190e, 114e 86e, 144e.

Vers cinq heures, on attache au bras du Génie de la Liberté un drapeau rouge qui vient d'être apporté par des gardes nationaux.

La foule, qui envahit la place, le commencement du faubourg Saint-Antoine, la rue Saint-Antoine et les boulevards, augmente à tel point que la circulation des voitures devient extrêmement difficile. Les chevaux sont forcés d'aller ou pas; malgré cette affluence, nous retrouvons la rue de Rivoli remplie de monde se dirigeant encore vers la colonne de la Bastille.

Les cafés, les marchands de vin et les marchands de fleurs d'immortelles sont les seuls qui n'aient pas lieu de se plaindre de la journée. (Débats).

INFORMATIONS ET NOUVELLES

Une lettre publiée par un journal de Paris nous apprend que le général Trochu, élu dans plusieurs départements, vient d'opter pour le département du Morbihan.

Une délégué de la chambre de commerce de Mulhouse est passée par Paris, se rendant à Bordeaux, près de la commission d'enquête chargée de renseigner l'Assemblée sur la situation des pays envahis.

Une lettre de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), nous apprend que le magnifique château du maréchal de Raguse a été brûlé par les Prussiens.

Ce château avait été vendu par Marmont à la comtesse de Rochecour, née Ouvrard, puis cédé par celle-ci à M. Mattre, le propriétaire actuel, que nos ennemis ont emprisonné.

Un détail assez curieux: Il y avait dans ce château quatre salons, dont un pouvait contenir 2,000 personnes. On y remarquait entre autres particularités quatre portraits sur un même panneau et représentant Louis XVI, Charlotte Corday, Napoléon Ier et Louis XVIII.

Là, les Châtillonnais ont vu entrer les Chargères, les Dampierre, les Grancey, les Framery, le général Foy, Mme Ancelot, les Montmore, les Guise et François Arago, l'ami intime du duc de Raguse.

Sauf avis contraire, la rentrée de l'Ecole polytechnique est fixée au 12 mars prochain pour les élèves de la 2e division et au 15 du même mois pour les élèves de la 1re division qui seront classés dans les services civils. Les examens pour l'admission à l'Ecole,

en 1871, à l'ouverture de l'année le 1er septembre.

Par exception, les examens commenceront leur tournée par les départements du Midi et de la terminent par l'Alsace.

Une instruction détaillée, relative aux conditions d'admission, sera publiée ultérieurement. Il ne sera rien changé au programme adopté l'année dernière.

Les candidats inscrits pour les concours de 1870, et auxquels les circonstances de guerre ont permis de subir en entier les épreuves d'admission, sont invités à se rendre à Paris, à l'Ecole polytechnique, le 6 mars prochain, pour y compléter leurs examens.

Sous l'influence du soleil du printemps et de la République, les journaux poussent à Bordeaux innombrables et serrés. Le *Constitutionnel*, l'*Ardennais*, la *Paix*, un titre aimable, le *Châtiment*, un titre effrayant. Ce *Châtiment* est né d'hier même, son rédacteur en chef a porté naturellement le premier exemplaire à M. Victor Hugo en lui disant: « C'est le jour de la fête de Trissotin! »

Et c'est dans votre cour que j'en viens d'accoucher.

Le fond comme la forme de ce journal sont des plus républicains, des plus jacobins; c'est un *mat d'ordre* un peu moins odieux et un peu moins mal écrit, d'allures un peu moins démagogiques et populaires. Mais ce qui l'assurément de remarquable, ce *Châtiment*, c'est qu'il châtie non pas les rois, non pas les réactionnaires, non pas les impurs, non pas même l'ennemi et Guillaume et Bismarck, mais les républicains, mais Jules Favre, mais Crémieux, mais Glais-Bizoin, mais surtout Gambetta. L'ex-dictateur reçoit ici des coups d'étrivières auprès desquels nos châtiments à nous n'étaient que des jeux d'enfants.

Nos lecteurs se rappellent combien de fois nous avons dit aux amis de Gambetta, partisans de la guerre à outrance: Vous vous dites des guerriers, vous ne rêvez que des places ou des galons qui vous permettent de rester tranquillement chez vous.

Que dit le *Châtiment*.

Quant aux aides qu'il s'était choisis dans les provinces, ils laissent les mobiles et les mobilisés dans leurs villages pendant plus de quatre mois sans les exercer au maniement des armes; aux premiers, ils nomment des officiers, fils de leurs amis et connaissances, ne valant pas mieux que ceux nommés par Bonaparte; aux seconds, ils laissent nommer leurs chefs, et l'élection favorisait ceux qui avaient le plus catégoriquement déclaré qu'ils ne seraient pas assez lâches pour se faire tuer par les Prussiens.

On aurait pu tout simplement incorporer ces polissons-là dans l'armée régulière. Au bout de trois mois, ils auraient été d'aussi bons soldats que d'autres. M. Gambetta ni ses préfets n'eurent l'esprit de comprendre cela!

Ces polissons-là! Nous n'avons jamais osé traiter de façon si irrévérencieuse les officiers de M. Gambetta.

Nous avons dit par exemple que le ministre improvisé de la guerre avait faim mourir nos soldats de froid et de faim.

Nous avons maintes fois reproché à l'avocat Gambetta ses proclamations sonores et vides, le *Châtiment* a le droit de dire et il dit plus crûment que nous:

« A l'incapacité administrative, Gambetta a joint un besoin d'épanchement oratoire qui l'ont rendu souverainement ridicule. Après qu'on eût repris Orléans, il publia une circulaire, écrite en style de collège, dans laquelle il annonçait que la possession de cette ville nous assurait un avenir de triomphes! »

Or, comme peu de jours après, Orléans fut de nouveau abandonné, les masses populaires, logiquement nous crurent perdus.

Et les mascarades de 92, les parodies de Carnot, croit-on que le *Châtiment* en épargne le reproche à Gambetta. Il n'a garde!

Ce n'est pas tout. Gambetta, qui a lu quel-

LES DAMNÉS DE L'INDE

PAR MERY

PREMIERE PARTIE.

XVII

SUITE

Paul répondit par des gestes, ce qui, pour lui, en ce moment, était plus facile que de répondre avec la voix. Il revoyait le débarras de Vandrusen, la guérite de pierre, les arbres de la fontaine des Roses d'Ivoire, le sombre massif où il gardait Aurora dans la plus affreuse des nuits, un magnifique paysage, qui avait

un instant couvert de son ombre l'adorable femme à jamais perdue pour lui. Une sentinelle avait probablement signalé un navire de France, car le bord de la mer perdit bientôt sa tristesse de solitude et s'anima de la présence de dix hommes bien connus de Paul.

Les joies de ces retours et de ces rencontres sont inconnues dans les villes, et les plus vives affections perdues et retrouvées n'ont rien de comparable à ces touchantes scènes du désert. On dirait que Dieu a créé une amitié plus sainte, une parenté plus aimante, pour les solitaires du désert, pour les vaillants défricheurs qui ont foi en lui et continuent son œuvre dans le pays du soleil.

Deux hommes de la troupe de Strimm et Torrjos manquaient à cette scène; ils avaient péri dans la nuit de l'attaque. Paul retrouva tous les autres et, dans l'accueil émouvant qui lui fut fait, il oublia un instant son désespoir. Le comte Raymond, ce gentilhomme si calme toujours, et qui avait la pudeur de la sensibilité, pleura de joie en revoyant son jeune ami Paul. Les mille choses qu'on avait à se dire, de part et d'autre furent dites en quelques instants, car Paul ne cessait de répéter à chaque phrase:

— Surcouf attend le comte Raymond.

Enfin, Raymond s'écria:

— Mais je suis aux ordres du brave Surcouf; que me veut-il?

Paul prit mystérieusement la main du comte Raymond, et l'éloignant de ses compagnons, il lui dit:

— Surcouf ne vous attend pas.

Le comte Raymond fit un mouvement qui déconcerta Paul.

— C'est moi, ajouta-t-il, c'est moi qui compte sur vous; c'est moi, votre ami, qui vous demande en service, à vous, mon noble ami, à vous si généreux toujours, à vous qui venez de m'accueillir avec des larmes de joie.

— Parlez, mon cher Paul, et quel que soit le service, je vous le rendrai, foi de gentilhomme.

Alors, Paul, va l'agence, raconta à Raymond toute l'histoire du comte Despremonts et d'Aurora; en finissant, il ajouta:

— Moi, je ne puis pas me charger de cette mission, c'est impossible!... impossible!

Et il versa des larmes de désespoir. — Que Surcouf, reprit-il, m'ordonne de me précipiter dans le fond de l'Océan, pour y chercher le plus beau coquillage de l'Inde, j'obéirai; qu'il m'ordonne de prendre tout seul l'île de Timor, on me tuera, mais j'obéirai. — Aller retirer le comte Despremonts des mains de ces bandits! impossible! Je n'ai pas tant de vertu! je suis un homme infâme! un lâche! un déserteur! me punirai!

Le comte Raymond de Clavières aimait Aurora, lui aussi, et quel riant avenir il avait fondé sur et amour! mais il était de la race des hommes héroïques, toujours prêts aux douements sublimes; il prit la main de Paul et lui dit:

— Consolez-vous, son enfant; vous

aimez Aurora, et je vous comprends mieux que personne. Ce que vous ne voulez pas faire, je ne puis pas le faire, et je le ferai.

Il quitta Paul, s'avança vers les colonnes, et leur dit: — Mes amis, le temps presse; j'ai une grande mission à remplir. Il n'y a pas une minute à perdre, je vais délivrer le comte Despremonts.

Et, mettant le pied sur la chaloupe, il ajouta, en montant le *Breton*: — Mes amis, feu de toutes vos armes, et saluez le drapeau tricolore! Une salve de mousqueterie retentit sur la plage.

— Et vous, dit Vandrusen au comte vous ne saluez pas comme nous le drapeau de la France?

— Ce n'est pas mon drapeau! répondit le gentilhomme de Versailles; et il partit.

DEUXIEME PARTIE

LE POUVOIR DE LA FEMME

I

Après le départ du comte de Raymond, Paul, affectant un air d'insouciance, prit le bras de Vandrusen et lui dit:

— Le soir de l'attaque de Bantam,

notre brave Raymond vous a fait une manœuvre bien savante!

— Si savante, interrompit Vandrusen, que nous n'y comprenions rien du tout. Et pourtant nous lui obéissions en aveugles.

— Cette manœuvre, dit Paul, pouvait seule sauver cette femme... madame... j'ai oublié son nom... Vous avez battu en retraite du côté de là.

— De la vallée de la Mort, dit Vandrusen.

— Qui, reprit Paul très-agité, l'avais encore oublié ce nom... Cependant les anciens nous ont fait ici bien des histoires sur cette vallée... Croirais-tu, Vandrusen, que je serais fort embarrassé, si je voulais faire une course de ce côté-là.

— Comment, dit Vandrusen, tu n'as jamais eu la curiosité de voir la vallée de la Mort?

— Jamais, Vandrusen. Le travail et le sommeil m'ont toujours occupé.

— Oh! une vallée fort curieuse! reprit Vandrusen (mais bien triste à cause de *boom-upas*, le mandentier des Célèbes, et le plus beau ou le plus affreux qu'on puisse voir dans les îles de la Sonde.

— Elle est bien singulière, dit Paul, la vertu qu'on attribue au *boom-upas*.

— C'est l'arbre de la mort, dit Vandrusen.

— Nous avons là un mauvais voisin, dit Paul en riant; heureusement c'est un voisin éloigné.